

REGLEMENT PARTICULIER 2021

de la cinquième édition du VTT XCaledonia

5^{EME} EDITION

XCaledonia

VTT



13 AU 16 MAI 2021

4 jours - 4 étapes

LONG RACE / SHORT RACE / YOUNG RACE

INSCRIPTION SUR :
LIVE.NC



Rejoignez-nous



Une organisation des clubs cyclistes et du Comité régional de cyclisme de Nouvelle – Calédonie

Table des matières :

<u>ART 1 - PRESENTATION :</u>	page 3
<u>ART 2 - ENGAGEMENTS :</u>	page 3
<u>ART 3 - LES ETAPES :</u>	page 3
<u>ART 4 - TARIFICATION :</u>	page 4
<u>ART 5 - CATEGORIES ET CLASSEMENTS :</u>	page 4
<u>ART 6 - ETAPES :</u>	page 5
<u>ART 7 - FORMATS :</u>	page 5
<u>ART 8 - RECOMPENSES :</u>	page 5
<u>ART 9 - PROTOCOLES :</u>	page 6
<u>ART 10 - RECLAMATIONS :</u>	page 6
<u>ART 11 - EQUIPEMENT :</u>	page 6
<u>ART 12 - VELO :</u>	page 7
<u>ART 13 - FORMALITES :</u>	page 7
<u>ART 14 - SERVICE MEDICAL :</u>	page 7
<u>ART 15 - STAFF TECHNIQUE :</u>	page 7
<u>ART 16 - ASSISTANCE :</u>	page 8
<u>ART 17 - INCIDENT DE COURSE :</u>	page 8
<u>ART 18 - RAVITAILLEMENT :</u>	page 8
<u>ART 19 - DELAI ET HORAIRES :</u>	page 8
<u>ART 20 - ABANDON :</u>	page 9
<u>ART 21 - INFRACTIONS / SANCTIONS :</u>	page 9
<u>ART 22 - CODE DE LA ROUTE :</u>	page 9
<u>ART 23 - HEBERGEMENT :</u>	page 9
<u>ART 24 - ENVIRONNEMENT :</u>	page 9
<u>ART 25 - RAPPEL INPORTANT :</u>	page 10
<u>PROGRAMME et ANNEXES :</u>	page 11

ART 1 - PRESENTATION :

L'épreuve XCalédonia VTT 2021, autrement dit « XCal » est une course de Vélo Tout Terrain par étape ouverte aux coureurs masculins et féminins âgés de 15 ans et +, détenteurs d'une licence F.F.C ou U.C.I et aussi aux non licenciés (NL). Les NL sont toutes les personnes ne possédant pas de licence FFC ou UCI.

Organisée par la bonne volonté des clubs de cyclisme et de la commission VTT, sous l'autorité du Comité régional de cyclisme de Nouvelle – Calédonie.

L'épreuve se déroulera en 4 étapes, du 13 au 16 mai 2021 inclus.

Les classements sont établis par addition de temps à l'issue de chaque étape.

Nouveauté cette année, les choix de course possible :

- **LONG RACE** = intégralité des parcours proposés dans leur totalité
- **SHORT RACE** = intégralité des parcours proposés, avec des distances diminuées
- **YOUNG RACE** = étape 1 + 3 + 4 réservées aux CADETS

Une présentation officielle de l'épreuve sera prochainement communiquée, restez en veille...

L'organisation se réserve le droit de différer le départ et/ou l'arrivée, en fonction des contraintes qu'elle pourrait rencontrer (climatiques, etc....).

ART 2 - ENGAGEMENTS :

Les inscriptions se font auprès d' IN LIVE.NC via leur site internet : <https://www.inlive.nc/>

Pour les renseignements complémentaires, s'adresser directement sur la page Facebook de l'événement : <https://www.facebook.com/xcaledonia/>

La date butoir d'inscription est fixée au dimanche 9 mai 2021 23h59

Un surcoût de 3.000 frs sera appliqué en cas retard à l'inscription pour l'ensemble des courses.

Chaque inscription est personnelle et nominative. Elle ne peut être ni échangée, ni cédée.

Aucun désistement ne sera remboursé (sauf cas de force majeure, exemple BLESSURE = certificat médical).

Le coureur devra émettre par écrit la demande de remboursement au plus tard 2 jours après le départ de l'épreuve. Cette demande devra être accompagnée de sa justification.

Aucun remboursement ne sera effectué, ni en cas de désinscription, ni en cas d'annulation due aux conditions météorologiques, une date pourra être alors proposée pour un éventuel report.

ART 3 - LES ETAPES :

Elles réparties comme suit :

- | | |
|---|--|
| - Jour 1 : XCO à Nessadiou-Bourail | - ETAPE 1 |
| - Jour 2 : XC ou XCM à Pocquereux | - ETAPE 2 |
| - Jour 3 : XCT (CLM) à TINA (jour & nuit) | - ETAPE 3 (manche de placement) & 2 manches |
| - Jour 4 : XC Dumbéa | - ETAPE 4 |

Tarif de 12.000 francs pour l'ensemble des 4 étapes, l'étape à la carte est possible cf bulletin en annexe

ART 4 - TARIFICATION :

Les frais d'inscription sont fixés à :

- Pour les 4 étapes « ADULTES et JUNIORS » = 12.000 frs Pour les 3 étapes « CADETS » = 9.000 frs
pour les coureurs licenciés FFC, ou UCI à partir de **Junior**, pour l'ensemble des étapes
Ces frais couvrent : l'inscription + la plaque de course + une boisson à l'arrivée des étapes
(+ 3.000 si retard inscription)
- Pour une étape au choix = 4.000 frs pour les coureurs licenciés FFC, ou UCI par étape
Ces frais couvrent : l'inscription + la plaque de course + une boisson à l'arrivée des étapes
(+ 1.000 si retard inscription)
- 5.000 frs par étape (TINA : « **manche de placement** »+ CLM jour & nuit = 1 étape) pour les coureurs
NON – LICENCIÉS incluant les 1.500 frs de licence journalière **(+ 1.000 si retard inscription)**

Les non-licenciés (NL) devront présenter un certificat médical de moins de trois (3) mois avec la mention : « **non contre-indication à la pratique du VTT cross-country en compétition** ».

OU présenter une licence TRIATHLON 2021

Cf annexe 7 pour le feuillet médical et l'engagement aux règles de la FFC à fournir à l'organisation

La tarification est progressive pour le XCAL COMPLET* ! *Tarifs licenciés

- Entre le lundi 22 mars et le vendredi 23 avril 23h59 = 10.000 & **7.000 (YOUNG RACE)**
- Entre le samedi 24 avril et le dimanche 2 mai 23h59 = NORMALE = 12.000 & **9.000**
- Entre le lundi 3 mai et le dimanche 9 mai 23h59 = **MAJOREES = 15.000 & 12.000**
- **Le tarif « normal » COMPLET pour les NL est de 15.000. 12.000 « promo »
18.000 « majoré »**

ART 5 - CATEGORIES ET CLASSEMENTS :

Pourront participer :

- | | | | |
|-----------------------------|-------------------|----------------------------|-----------------------|
| - Les Cadets (15-16 ans) | <u>YOUNG RACE</u> | - Pour les filles : | |
| - Les juniors (17-18 ans) | <u>SHORT RACE</u> | - Les Cadettes (15-16 ans) | <u>YOUNG RACE</u> |
| - Les seniors (19-39 ans) | | - Les juniors (17-18 ans) | <u>SHORT RACE</u> |
| - Les Masters 1 (40-49 ans) | | - Les Dames (19 et +) | |
| - Les Masters 2 (50-59 ans) | | | |
| - Les Masters 3 (60 et +) | <u>SHORT RACE</u> | | PAS DE VTTAE ! |

Les classements généraux se feront à toutes les arrivées d'étape.

IMPORTANT :

Les JUNIORS et les MARTERS 3, feront le XCalédonia « **SHORT RACE** »

Les CADETS feront le XCalédonia « **YOUNG RACE** »

ART 6 - ETAPES :

- Etape 1 : Circuit type XCO au domaine de L'Auberge du Pêcheur, organisée par le CS Bourail - CSB.
Responsable d'étape : Romain LAIGLE et Baptiste BON, GSM : 78.10.10 – 78.03.14
PARTENAIRE ET SPONSOR : VELO + / REPA VELO
- Etape 2 : course en ligne XC ou marathon XCM à Pocquereux, organisée par le VCC Mont DORE.
Responsable d'étape : Renato PORTERA, GSM : 73.22.76
PARTENAIRE ET SPONSOR : NEW CYCLES
- Prologue Etape 3 : XCT type CLM, « **manche de placement** » sur les Boucles de Tina, organisée par le CRCNC. Uniquement pour établir l'ordre des départs.
Responsable d'organisation et directeur de course:
Vice-Président CRCNC et Président de commission VTT : Baptiste BON – 78.03.14
PARTENAIRES ET SPONSORS : ROYAL MOTORS
- Etape 3 : XCT 3A et 3B (**x2 manches**) de JOUR et de NUIT, sur les Boucles de Tina, organisée par le CRCNC.
Responsable d'organisation et directeur de course: Baptiste BON – 78.03.14
PARTENAIRES ET SPONSORS : ROYAL MOTORS
- Etape 4 : Circuit type XCP – DZUMAC - Dumbéa organisée par CRCNC
Responsable d'organisation et directeur de course: Baptiste BON – 78.03.14
PARTENAIRE ET SPONSOR : IMPACT

ART 7 - FORMATS :

Les **DAMES** pourront s'inscrire soit sur la **LONG RACE** soit sur la **SHORT RACE**

LONG RACE

= intégralité des étapes et distances
Etapes : 1 + 2 + 3 + 4 dans leur totalité

SHORT RACE**+ Masters 3 + Juniors**

= adaptation des étapes, les distance seront moins longues
Etapes : 1 + 2 + 3 + 4
ex : XC au lieu du XCM à Pocquereux soit environ 29 Km au lieu de 60 Km
pour les XCO des tours seront retirés.

YOUNG RACE**Cadets**

= Etapes : 1 + 3 + 5
TINA = les **2 manches de jour seront comptabilisées** (**PAS de MANCHE de NUIT**)
Les temps de course pour les XCO seront conformes à la réglementation FFC.

ART 8 - RECOMPENSES :

L'organisation met en place 3 grilles de récompenses pour les différents formats comprenant :

LONG RACE :

- Maillot de leader par catégorie et par étape
- Bons cadeaux podiums par catégorie et par étape
- Maillot + trophée : 1° au général par catégorie
(si identique pas de remise en double lors de la dernière étape)
- Maillots + TROPHEE : VANQUEUR SCRATCH
(si identique pas de remise en double lors de la dernière étape)

SHORT RACE :

- Bons cadeaux podiums par catégorie et par étape (*SENIORS / MASTER 1 + 2 / DAMES*)
- Maillot + trophée vainqueur scratch

Les MASTERS 3 et JUNIORS se verront remettre également

- Maillot de leader par catégorie et par étape
- Maillot + trophée : 1° au général par catégorie
(*si identique pas de remise en double lors de la dernière étape*)
- Maillots + TROPHEE : VANQUEUR SCRATCH
(*si identique pas de remise en double lors de la dernière étape*)

YOUNG RACE :

- Maillot de leader par catégorie et par étape
- Bons cadeaux podiums par catégorie et par étape
- Maillot + trophée : 1° au général par catégorie
(*si identique pas de remise en double lors de la dernière étape*)
- Maillots + TROPHEE : VANQUEUR SCRATCH
(*si identique pas de remise en double lors de la dernière étape*)

ART 9 - PROTOCOLES :

Les protocoles et podiums auront lieu 30 minutes après l'arrivée du premier coureur. Idem pour les dames.
Les autres engagés pourront selon la décision du collège des commissaires être arrêté s'ils sont jugés trop lents.
Aucune réclamation ne sera admise le cas échéant.

ART 10 - RECLAMATIONS :

Les réclamations doivent parvenir par écrit, accompagnées d'un montant de 3.000 frs au plus tard une heure après l'arrivée (étape en cours) du dernier coureur.

Seuls les coureurs ont pouvoir de porter une réclamation. Toute autre demande sera rejetée.

Le collège des commissaires examinera les réclamations et statuera au PC course. Dans le cas où la réclamation serait retenue, le montant de 3.000 frs sera restitué au plaignant.

A l'inverse il sera perdu si le collège des commissaires estime que la réclamation n'est pas recevable.

ART 11 - EQUIPEMENT :

Conformément à la réglementation, il est demandé aux coureurs de porter leur maillot officiel de club, de l'année en cours, ou leur maillot de titre en cours

Tout concurrent devra se munir de :

- Son V.T.T en parfait état de marche, cintre et "barre end" bouchés
- Le casque avec la jugulaire bouclée
- Sa tenue de course en règle selon les critères du XC
- Des chaussures fermées est adéquates
- Son outillage et son kit de dépannage recommandé en course
- Son hydratation
- Des lunettes (conseillé)
- Eclairage AVANT (blanc) & ARRIRERE (rouge) OBLIGATOIRE pour TINA !

ART 12 - VELO :

Les VTT autorisés pour la course sont les **26', 27.5', 29'**. **PAS de VTAE !!!**

Les VTT devront être en conformité selon la réglementation de la coupe XC NC 2021.

Aucun autre type de vélos ne sera accepté (cyclo-cross, gravel, Trottrinettes.....)

Le changement de vélo est interdit pour l'ensemble du XCal, notamment par rapport au profil d'étape et à la stratégie de course.

Des scellés seront apposés sur les vélos qui seront contrôlés en début et fin d'étapes. Cf ANNEXE 5

Une série de **stickers** devra être collée sur le **côté droit du vélo**, et serviront également de scellés pour les contrôles par les commissaires aux départs et arrivées.

Une pénalité de temps (10 minutes) sera appliquée si un seul devait manquer sur le vélo

Cependant en cas de problèmes techniques ou mécaniques entre 2 étapes, le collège des commissaires pourra statuer sur d'éventuelles demandes de remplacements

L'organisation fournira des plaques de cintre. Seules ces plaques sont reconnues comme officielles.

En cas de détérioration ou de perte, il appartient aux concurrents ou aux directeurs sportifs des clubs de demander à l'organisation de les remplacer. L'organisation se réserve le droit de ne pouvoir répondre favorablement à cette demande. Dans ce cas le coureur devra trouver une solution adéquate à soumettre au collège des commissaires pour validation de son support de remplacement et poursuite de la course.

ATTENTION : les plaques de cintres sont un support publicitaire réservé à l'organisation... Il est strictement interdit de les modifier ou d'y apposer des stickers, sous peine de disqualification !

ART 13 - FORMALITES :

L'engagement implique que les vététistes auront pris connaissance du présent règlement, et en acceptent toutes les clauses.

Les coureurs devront impérativement se soumettre à toutes les formalités d'usage exigées pour le contrôle des courses de VTT, pour les départs comme pour les arrivées (émargements, appel, contrôle anti dopage, cérémonie protocolaire, presse, etc.).

ART 14 - SERVICE MEDICAL :

Les clubs organisateurs d'étape mettent en place des dispositifs afin de médicaliser toute leur course :

- Une ambulance.
- Un service médical véhiculé et adapté selon les possibilités des tracés des étapes.
- Un docteur en médecine.

ART 15 - STAFF TECHNIQUE :

Ils ne pourront donc pas intervenir à quelque niveau que ce soit lors des épreuves chronométrées.

NB : il n'y a pas d'assistance technique durant l'étape, le coureur est autonome (il doit réparer seul).

Si intervention il y a, ce sera au départ ou à l'arrivée de l'étape.

Une zone technique de course sera prévue, seuls les coureurs y auront accès !

SEUL LE RAVITAILLEMENT LIQUIDE ET/OU SOLIDE EST AUTORISE !

ART 16 - ASSISTANCE :

Aucun engin motorisé suiveur ne sera acceptée en course pour les coureurs. (**Uniquement des VTTAE**)

Les coureurs doivent procéder à leur dépannage par leurs propres moyens, le fairplay est de mise, et l'entraide entre coureurs et coéquipiers est acceptée compte tenu du caractère exceptionnel de l'épreuve.

Les coureurs doivent rester vigilants, en cas de sinistre les premiers secours pourront être déployés via engins motorisés.

ATTENTION : L'échange de vélo en cours d'étape est formellement interdit, quelle qu'en soit la cause.

Le coureur devra se rendre à l'arrivée pour faire constater les dégâts, s'il veut espérer repartir à la prochaine étape.

Les réparations devront s'effectuer au bord des routes et chemins, et non pas sur le tracé du parcours.

L'organisation met en place un véhicule balai (moto, quad ou autre selon les possibilités et autorisations).

Chaque concurrent a l'obligation de porter secours à un participant ayant un problème de santé et doit prévenir l'assistance médicale et l'organisation.

ART 17 - INCIDENT DE COURSE :

En cas d'accident ou d'incident de course risquant de fausser le déroulement régulier de l'étape en cours (ou général), le directeur de l'épreuve et le collègue des commissaires pourraient décider selon les circonstances de :

- Modifier le parcours
- Déterminer une neutralisation
- Considérer l'étape comme non disputée
- Annuler une partie de l'étape
- Conserver les résultats comme acquis après neutralisation
- Redonner un nouveau départ après neutralisation en tenant compte des écarts enregistrés.

ART 18 - RAVITAILLEMENT :

Les coureurs partent en autonomie quasi-complète pour chacune des étapes.

Durant l'épreuve pour leurs ravitaillements, ces derniers devront **OBLIGATOIREMENT** se faire dans la zone technique prévue par l'organisation de course. Les coureurs souhaitant laisser des affaires devront le faire dans cette zone uniquement. **SEUL LE RAVITAILLEMENT LIQUIDE ET/OU SOLIDE EST AUTORISE !**

ART 19 - DELAI ET HORAIRES :

Les coureurs devront se présenter en temps et en lieux par rapport au planning établi par l'organisation, voir programme de course. Tout coureur ayant raté le départ d'une épreuve (Liaison, étape ou transfert) pourra prendre le départ des épreuves suivantes, soit avec le cumul du chrono lancé, soit sans pouvoir prétendre au classement général, dans ce cas ils seront considérés comme participant à la course et non à l'épreuve, les commissaires statueront ce sur point.

ART 20 - ABANDON :

Tout coureur qui abandonne devra le signaler à un commissaire.

Cependant, les coureurs ayant été contraint à l'abandon et qui souhaitent continuer à participer à la vie du XCal seront les bienvenus.

ART 21 - INFRACTIONS / SANCTIONS :

Toute infraction au présent règlement, aux directives des commissaires ainsi que de l'organisation, pourront faire l'objet d'éventuelles sanctions.

Notamment le non-respect de la propreté des sites. Il incombe aux commissaires de course de statuer et de les prononcer.

Toutes agressions physiques ou verbales lors de la manifestation envers autrui, entraîne une mise hors course, plus un rapport de la commission de discipline du comité.

Le présent règlement s'appuie sur la réglementation locale validée par la FFC, et celle des courses à étapes V.T.T. Pour tout autre point du règlement se référer à la réglementation de la F.F.C.

Le collège des commissaires ayant naturellement le pouvoir de statuer.

Le dopage est prohibé, tout comme l'alcool et les drogues. Il est interdit de fumer sur les sites, les zones techniques, les stands et les circuits.

Merci aux éventuels fumeurs de respecter les sportifs et les lieux.

ART 22 - CODE DE LA ROUTE :

Il est rappelé aux concurrents que le code de la route prévaut à tout instant de l'épreuve. La présence d'un signaleur ne signifie en aucun cas la priorité et l'usage privatif des routes et des chemins.

ART 23 - HEBERGEMENT :

L'hébergement n'est plus prévu depuis cette année ! Il en est de même pour les repas.

ART 24 - ENVIRONNEMENT :

Les parcours traversent des propriétés privées, des espaces publics, ce qui implique des règles strictes en matière de respect de l'environnement.

Des pénalités ou disqualifications sont prévues en cas :

- d'abandon de déchets, même biodégradables,
- d'atteinte volontaire aux plantes ou aux animaux,
- **PAS DE LAVAGE DES VTT SUR LES SITES DES EPREUVES AVEC LES POINTS D'EAU PRESENTS !**

En cas de flagrant délit de jet de déchets sur le parcours ou de lavage, l'amende sera de 5.000 frs.

ANIMAUX DE COMPAGNIE INTERDIT SUR LES PARCOURS DES ETAPES !

ART 25 - RAPPEL IMPORTANT :

Aucun remboursement ne sera effectué, ni en cas de désinscription, ni en cas d'annulation due aux conditions météorologiques, une date pourra être alors proposée pour un éventuel report.

La date butoir d'inscription est fixée au dimanche 9 mai 2021 23h59

Un surcoût de 3.000 frs pour les inscriptions pour l'ensemble des courses.

Ou un surcoût de 1.000 frs à l'inscription pour une étape.

Entre le lundi 3 mai et le dimanche 9 mai à 23h59.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de dégradations, de vol et autres, sur l'ensemble des sites de la manifestation, ainsi que pendant la durée de l'épreuve.

L'organisation ne pourra également pas être tenue pour responsable en cas d'interruption volontaire ou non de la course. Aucun recours, ni remboursement ne pourront être demandés.

Ce présent règlement pourra être modifié à tout moment sans préavis par les organisateurs et ce jusqu'au dimanche 16 mai 2021, 14h00.

L'inscription vaut tacite acceptation de ce règlement !

PROGRAMME :

- [Clôture finale des inscriptions le dimanche 9 mai 23h59](#)

Jeudi 13 mai à partir de 12h30

- Remise des plaques de course à l'AUBERGE DU PÊCHEUR.
SEULS LES COUREURS « à la carte » RECEPIONNERONT LEUR PLAQUE LE JOUR DE LEUR ETAPE
- Contrôle technique des vélos avec bagage et scellés.
- Emargement avec pièce d'identité et/ou contrôle des licences

Jeudi 13 mai DEPART à 15h00 cf annexes 1

- Etape 1 : Circuit type XCO au domaine de L'Auberge du Pêcheur, organisée par le CS Bourail - CSB.
Responsable d'étape : Romain LAIGLE et Baptiste BON, GSM : 78.10.10 – 78.03.14

Vendredi 14 mai 2021 à partir de 12h00 - DEPART à 13h00 cf annexes 2

- Etape 2 : course en ligne XC ou marathon XCM à Pocquereux, organisée par le VCC Mont DORE.
Responsable d'étape : Renato PORTERA, GSM : 73.22.76

Samedi 15 mai à partir de 13h00 – DEPART à 14h00 cf annexes 3

- Prologue XCT type CLM, « **manche de placement** » sur les Boucles de Tina, organisée par le CRCNC.
- Etape 3A et 3B : Circuit XCT, Manche de JOUR + NUIT sur les Boucles de Tina, organisée par le CRCNC.
Responsable d'organisation : Baptiste BON, GSM : 78.03.14

Dimanche 16 mai à partir de 08h00 DEPART à 9h00 cf annexes 4

- Etape 4 : XCP – DZUMAC - Dumbéa organisée par CRCNC
Responsable d'organisation et directeur de course: Vice-Président CRCNC et Président de commission VTT : Baptiste BON – 78.03.14
- [12h00 Protocole au parc FAYARD](#)

Collège de course :

Les coordonnées suivantes sont là en cas d'urgence UNIQUEMENT.

Directeur de course :

Baptiste BON – 78.03.14

Commissaire National :

Patrick WILLIAM – 79.09.32

Médecin de course :

Cyril DUCHATEAU – 53.16.91 / 28.20.11 (cabinet)

Responsable d'étape BOURAIL :

Romain LAIGLE – 86.19.19

Responsable d'étape POCQUEREUX :

Renato PORTERA - 73.22.76

Responsable d'étape TINA :

Baptiste BON – 78.03.14

Responsable d'étape DZUMAC :

Baptiste BON – 78.03.14

ANNEXE 1

ETAPE 1 – L’Auberge du Pêcheur XCO sur plusieurs tours - **PARTENAIRE ET SPONSOR : VELO PLUS – REPA VELO**
 Une organisation du CS Bourail

Avec son départ en « start loop » vous découvrirez un tracé laissant apparaitre des singles joueurs en sous-bois, des coups de culs marqués et des relances stratégiques. La 1° étape, un XCO plein de promesses !

1° manche de la XCaledonia 2021
XCO de BOURAIL: 13 mai 2021 - PM

DÉTAILS DU TOUR :
 Distance : 4.1 Km
 D + : 126 m
 D - : 125 m

 **PLATS**
 **DESCENTES**
 **MONTÉES**
 **COUPS DE CUL**

 **SIGNALEURS**
 **START LOOP**

YOUNG : x3 tours
SHORT : x4 tours
LONG : x5 tours

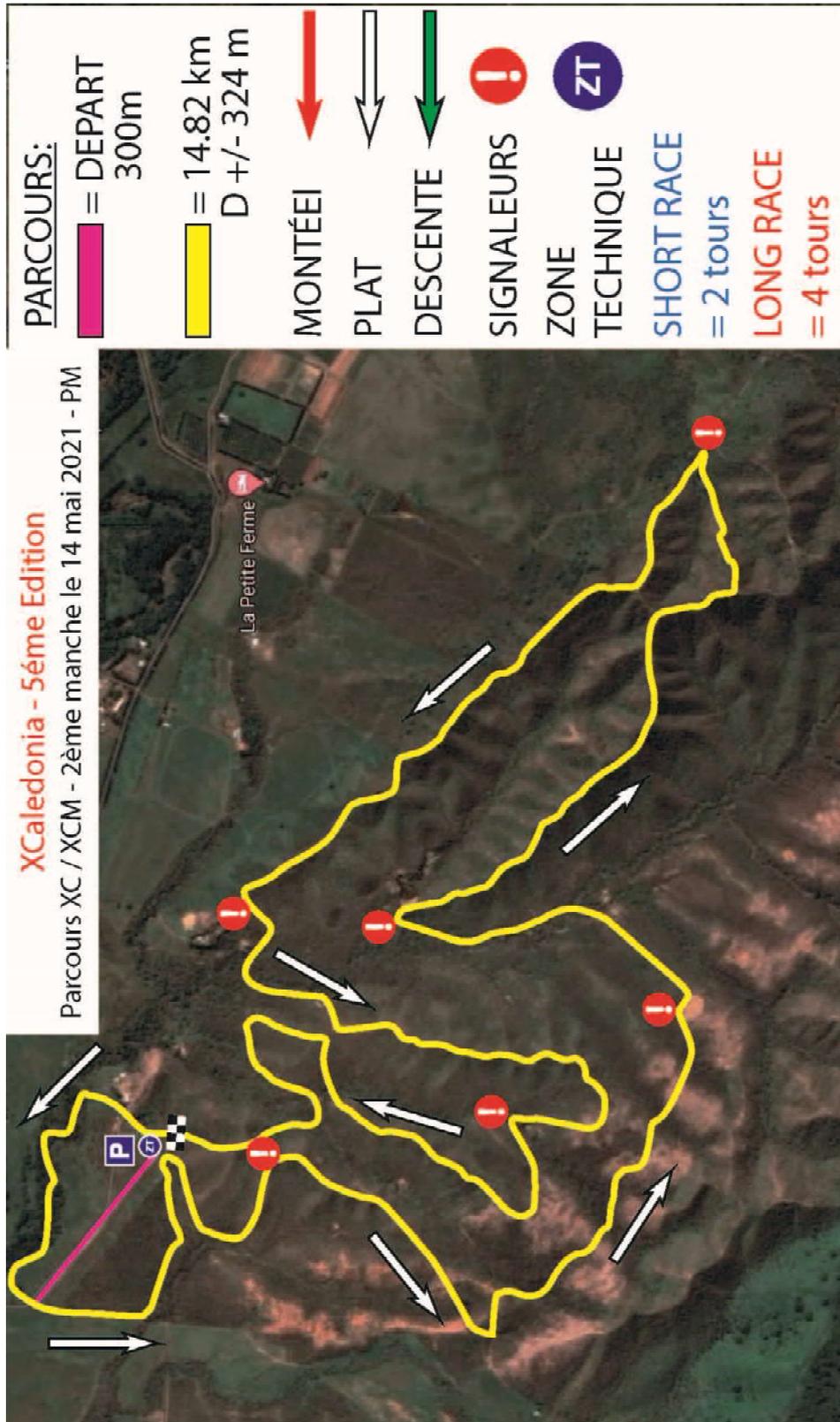


SITE de «L'AUBERGE du PÊCHEUR»

ANNEXE 2

Etape 2 : XCP ou XCM à Pocquereux - **PARTENAIRE ET SPONSOR : NEW CYCLES**
Une organisation du VCC Mont DORE.

Après son départ sur le tarmac de la piste d'aviation de cette propriété privée vous découvrirez un tracé alternant pistes roulantes, singles sous les niaoulis, coups de culs cinglants et relances en puissance.
Cette 2° étape, un XC pour les SHORT RACE et un XCM pour les LONG RACE, alors gérez vos ressources !
Les CADETS de la YOUNG RACE seront au repos sur cette étape !



Une organisation des clubs cyclistes et du Comité régional de cyclisme de Nouvelle - Calédonie

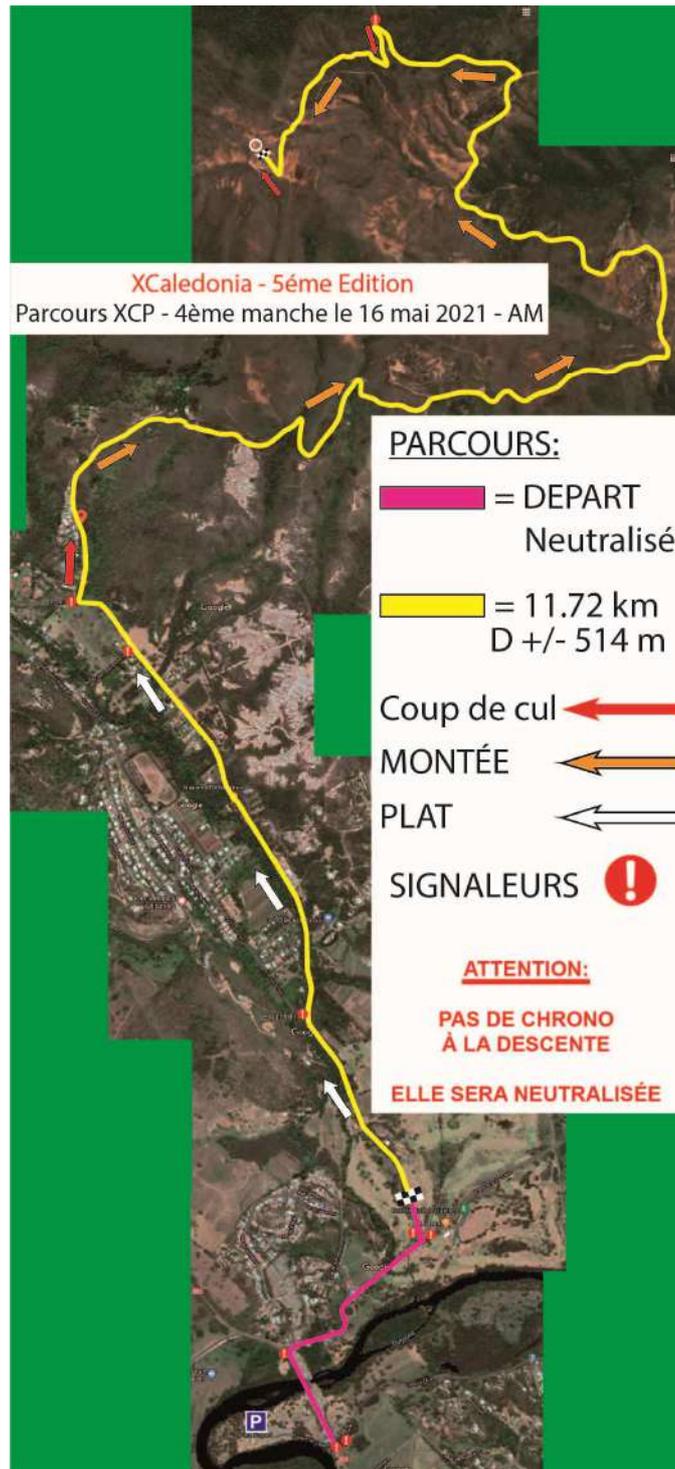
ANNEXE 4

Etape 4 : FINALE : XCP – course de côte au DZUMAC à Dumbéa - **PARTENAIRE ET SPONSOR : IMPACT**
 Une organisation du CRCNC.

Après son départ « Neutralisé » avec une mise en grille selon le classement provisoire, depuis le **PARC FAYARD**. Les coureurs seront libérés sur la route de Nomdoué aux abords du **GOLF de DUMBEA**, pour une course de côte qui demandera à la fois gestion d’effort et puissance optimisée, jusqu’au départ du vol à voile.

Cette 4° étape, un XCP à la fois tactique et physique pour un final grandiose !

La descente sera quant à elle « Neutralisée » également et par groupe, afin de sécuriser au mieux cette dernière. Les protocoles auront lieu à la suite d’une arrivée en peloton au **PARC FAYARD**



SCELLES DE CONTROLE COMMISSAIRE
OBLIGATOIRES SUR LE COTE DROIT – « TRANSMISSION »



ANNEXE 6**BULLETIN D'INSCRIPTION****Dossard n°**

(Réservé à l'organisation)

Nom :

Prénom:

Date de naissance:

Sexe: F H (entourer la mention)

N° de tél:

Pension : OUI / NON (entourer la mention)

Adresse mail:

@

Ville de résidence :

 Licencié(e): Club (N° si possible):

N° :

 Non-licencié (NL), **joindre un certificat d'aptitude médical de moins de trois mois avec la mention :****NON contre-indication de la pratique du VTT XC en compétition ou LICENCE TRIATHLON 2021****TARIFS LICENCIES :**

+ 3.000 frs pour les TOUS les retardataires entre le 3 et le 9 mai 23h59 inclus, pour les 4 étapes
ou + 1.000 frs / étape

 - XCalédonia **COMPLET LONG & SHORT – YOUNG = 12.000 frs / 9.000 frs** - XCalédonia ETAPE 1 = 4.000 frs – **YOUNG** - XCalédonia ETAPE 2 = 4.000 frs - XCalédonia ETAPE 3 = 4.000 frs – **YOUNG** – manches de jours UNIQUEMENT - XCalédonia ETAPE 4 = 4.000 frs – **YOUNG****TARIFS NON-LICENCIES :**

Idem pour le surcoût retardataire entre le 3 et le 9 mai 23h59 inclus, que le tarif licencié.

 - XCalédonia ETAPE 1 = 5.000 frs – **YOUNG** - XCalédonia ETAPE 2 = 5.000 frs - XCalédonia ETAPE 3 = 5.000 frs – **YOUNG** - XCalédonia ETAPE 4 = 5.000 frs – **YOUNG**

ENGAGEMENT NON – LICENCIE

A fournir lors de l'émargement (en cas d'oubli = PAS DE DEPART POSSIBLE !)

L'inscription vaut tacite acceptation de la réglementation FFC

Consultable sur le site de la FFC:

<https://www.fcc.fr/la-federation/organisation/reglementation-federale/>

Je certifie avoir pris connaissance de la réglementation FFC en vigueur, du règlement de la coupe de cross-country de Nouvelle-Calédonie, ainsi que du règlement particulier de course.

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

A _____ , Le _____ / _____ / _____

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

CERTIFICAT MEDICAL DE MOINS DE 3 (TROIS) MOIS

PARTIE RESERVEE AU MEDECIN

Je soussigné Docteur.....

Certifie avoir examiné ce jour le patient M. / Mme / Mlle.....

Après examen, Je délivre ce certificat d'aptitudes médicales pour ledit patient qui ne présente aucun motif de « **non contre-indication à la pratique du VTT cross-country en compétition** ».

A _____ , Le _____ / _____ / _____

Signature et tampon